



Le réseau de l'intelligence électrique

## Dossier de Presse

18 décembre 2015

### **Rénovation du réseau électrique de la Haute-Durance**

### **LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET**

**Contact presse RTE**

Marie-Anne Caurier

04 91 30 98 25 / 06 77 49 37 55

[marie-anne.caurier@rte-france.com](mailto:marie-anne.caurier@rte-france.com)

Pour en savoir plus : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gap, le 18 novembre 2015

### Rénovation du réseau de transport d'électricité de la Haute-Durance

#### Le plan d'accompagnement du projet, un levier pour les dynamiques locales

Le 18 décembre 2015, le préfet des Hautes-Alpes, Pierre Besnard, a réuni en préfecture de Gap les maires des 22 communes concernées par le Plan d'accompagnement du projet Haute-Durance. Ce dispositif lié à la rénovation du réseau de transport d'électricité du département représente 6,9 M€. Pour la première fois en France, il comprend une part destinée à soutenir des projets participatifs, via la plate-forme européenne de financement participatif Ulule ([www.mesprojets territoriaux.fr](http://www.mesprojets territoriaux.fr)). Ce plan d'accompagnement a pour vocation de susciter et de soutenir les initiatives locales, en complément des bénéfices déjà nombreux apportés par le projet à la Haute-Durance.

Ce 18 décembre, le préfet des Hautes-Alpes et RTE ont présenté le Plan d'accompagnement du projet Haute-Durance aux élus des communes concernées. Ce dispositif est issu du Contrat de service public signé entre l'Etat et RTE : il prévoit, à l'occasion de la réalisation de nouvelles lignes aériennes, le cofinancement de projets locaux par RTE. Les collectivités territoriales et les habitants pourront mobiliser ces fonds pour améliorer la mise en valeur du patrimoine paysager ou touristique, pour engager des actions de développement durable ou de maîtrise de l'énergie ou encore financer la mise en souterrain de réseaux électriques ou téléphoniques existants.

#### Un plan au service des projets du territoire

En Haute-Durance, le Plan d'accompagnement de projet (PAP) représente 6,9 M€. Il est financé par RTE, et correspond à 8% de l'investissement réalisé pour construire les nouvelles lignes aériennes.

87 % du montant total, soit 6 M€, bénéficieront directement aux communes concernées par les nouveaux ouvrages aériens, conformément au règlement approuvé par le Préfet.

En second lieu, 11,5 % du montant total, soit 800 000 €, iront à d'autres collectivités ou organismes locaux, pour des projets plus globaux intéressant directement ou indirectement le territoire des communes concernées par la rénovation du réseau de transport d'électricité de la Haute-Durance.

Enfin, pour la première fois en France depuis la mise en œuvre de ces Plans d'accompagnement de projet, 1,5 % du montant total, soit 100 000 €, sera consacré au soutien de projets ayant recours au « financement participatif ». Ces projets peuvent d'ores et déjà être proposés par des associations, des entreprises ou des habitants de la Haute-Durance à travers la plate-forme européenne de financement participatif Ulule. Sous réserve de l'intérêt de leur projet pour la collectivité, le Plan d'accompagnement de projet apportera 1 euro pour chaque euro recueilli via la plate-forme.

## **Un plan qui vient en complément des bénéfiques du projet pour la Haute-Durance**

Le plan d'accompagnement peut venir en complément d'autres financements de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil départemental, de fonds européens... Par cet effet de levier, les retombées économiques pour la Haute-Durance pourront dépasser le montant du PAP.

Au-delà du PAP, une organisation a été mise en place, via Haute-Durance Initiatives (HDI) afin de maximiser les retombées économiques locales de ce chantier de grande ampleur notamment à travers un appel à l'emploi local. Les premiers travaux ont déjà fournis près de 5 M€ de contrats aux entreprises locales pour des retombées locales estimées à 30 M€ à l'issue du chantier, en 2020.

Les communes directement concernées par les lignes aériennes bénéficieront également des retombées durables de la taxe sur les pylônes, estimées à plus de 675 000 euros par an.

En 2020, le projet Haute-Durance dotera la haute vallée de la Durance d'un réseau électrique rénové avec 106 km de lignes aériennes en moins dans le paysage et 100 km de liaisons souterraines, faisant des Hautes-Alpes le département de la région PACA au réseau électrique souterrain le plus étendu.

La rénovation du réseau électrique des Hautes-Alpes constitue également un véritable levier de développement économique pour la région. Elle permettra le renforcement de la sûreté de l'alimentation en électricité, contribuera au désenclavement du territoire par le déploiement d'un large réseau de fibres optiques, améliorera la capacité d'accueil des énergies renouvelables et offrira la possibilité d'électrifier la voie ferrée.

*RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8500 salariés.*

### **Contact presse RTE**

Marie-Anne Caurier

04 91 30 98 25 / 06 77 49 37 55

[marie-anne.caurier@rte-france.com](mailto:marie-anne.caurier@rte-france.com)

Pour en savoir plus : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

# SOMMAIRE

LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET (PAP)	pages 5
LA RENOVATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA HAUTE-DURANCE	pages 9

## LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET (PAP)

**Le Plan d'Accompagnement de Projet est un dispositif qui permet de faire émerger ou d'accompagner des projets locaux sur les territoires concernés par la création de lignes électriques aériennes.**

RTE est une entreprise publique qui s'est vu confier par l'Etat la mission d'exploiter, d'entretenir et de développer le réseau public de transport. Le Contrat de Service Public, conclu entre RTE et l'Etat, prévoit pour chaque projet de ligne aérienne le financement par RTE d'un Plan d'accompagnement de projet.

Ce Plan prend la forme d'une contribution financière au travers de laquelle RTE soutient les initiatives locales. La contribution de RTE est égale à 8% du coût de construction des ouvrages aériens à haute et très haute tension. Les collectivités peuvent utiliser cette contribution pour engager des actions de développement durable, mettre en valeur le patrimoine paysager ou touristique local, engager des actions liées à la maîtrise de l'énergie ou financer la mise en souterrain de réseaux électriques ou téléphoniques existants...

Ce plan vient compléter les bénéfices du projet de rénovation du réseau électrique de la Haute-Durance spécifiquement pour les 22 communes concernées par la création de nouvelles lignes aériennes, indépendamment de la quantité de pylônes supprimés sur ces mêmes communes.

<b>Pour les 22 communes concernées par les nouvelles lignes aériennes</b>	
<b>Un plan d'accompagnement de projet de 6 900 000 euros</b>	
<b>Environ 675 000 euros par an de recettes fiscales supplémentaires (taxe sur les pylônes)</b>	<b>Pour 11 autres communes non concernées par les nouvelles lignes aériennes</b>
<b>Démontage de 511 pylônes, en contrepartie des 356 nouveaux pylônes, soit un bilan net de 155 pylônes en moins</b>	<b>Démontage de 159 pylônes, sans impact sur les recettes fiscales</b>
<b>Pour toutes les communes de Haute-Durance</b>	
<b>30 000 000 euros de retombées économiques pour les entreprises locales</b>	
<b>Plus de 100 kilomètres de nouvelles liaisons souterraines, faisant des Hautes-Alpes le premier département de PACA en termes de part du souterrain dans le réseau de transport d'électricité (20%)</b>	
<b>Un désenclavement numérique avec la création de 200 kilomètres de fibres optiques</b>	
<b>Une alimentation électrique durablement renforcée et sécurisée, apte à accueillir le développement de la production renouvelable et à satisfaire, à moyen terme, des besoins nouveaux (véhicule électrique, électrification de la voie ferrée)</b>	
<b>Les bénéfices du projet de rénovation du réseau électrique pour la Haute-Durance</b>	

Un règlement, approuvé par le Préfet des Hautes-Alpes, régit la gouvernance et l'utilisation du Plan d'accompagnement de projet.

## LA GOUVERNANCE

La mise en place des modes de gouvernance du PAP aura lieu progressivement **de janvier à avril 2016** :

- **Le Comité de Pilotage** est présidé par le préfet des Hautes-Alpes. Ce comité valide les projets proposés, décide de l'attribution des fonds, informe et rend compte de l'utilisation des fonds du Plan d'accompagnement de projet.

Les décisions du Comité de pilotage seront prises par le préfet après débat sur la qualité du projet, son adéquation avec les politiques territoriales en matière d'aménagement du territoire.

Il est composé de quatre collègues : l'Etat, les élus, les associations et socioprofessionnels, un représentant d'ERDF, de RTE et du SYME 05. Par souci de neutralité, RTE ne prend pas part aux délibérations.

- **Le Comité Technique du PAP** procède, préalablement à la réunion du Comité de Pilotage, à une analyse technique et juridique des dossiers déposés. Il donne un avis précisant si le projet lui paraît éligible ou non au titre du règlement du PAP, s'il est conforme aux règles et règlements en vigueur, s'il est prioritaire pour l'obtention d'une aide.

Il est présidé par le sous-préfet de Gap ou de Briançon et est composé de représentants de l'Etat, de la Région, du département.

## LE FINANCEMENT ET LES BENEFICIAIRES

Le Plan d'accompagnement de projet du programme Haute-Durance s'élève à 6,9 M€. Le règlement approuvé par le Préfet prévoit sa répartition en trois tranches distinctes :

- **6 000 000 € (87 % du PAP) bénéficieront aux communes traversées par les nouvelles lignes aériennes. Leur liste est connue depuis la validation du fuseau de moindre impact.**

Les projets portés par les communes traversées par l'ouvrage peuvent être financés jusqu'à 99 % par le Plan. Le coût minimal des projets présentés est fixé à 20 000 € HT. La recherche d'autres co-financiers sera encouragée. Les communes peuvent également décider de se regrouper pour un projet commun et/ou de faire porter les projets par les communautés de communes concernées.

- **800 000 € (11,5 % du PAP) bénéficieront aux autres collectivités, conseils départemental et régional, syndicats intercommunaux, Parc national, associations à caractère environnemental, social ou sociétal, chambres consulaires, communes non traversées mais impactées visuellement par la proximité de l'ouvrage.**

Pour ces bénéficiaires, les projets éligibles doivent se situer, soit sur le territoire des communes concernées ou des communes visuellement impactées, soit sur le territoire des communautés de communes concernées. Dans ce dernier cas, le projet doit obligatoirement inclure une ou plusieurs communes traversées ou visuellement impactées.

Les projets portés par ces bénéficiaires peuvent être financés à 50 % au plus par le PAP.

- **100 000 € (1,5 % du PAP) bénéficieront à des projets participatifs portés par des entreprises, des associations ou des habitants des Hautes-Alpes, sous réserve de l'intérêt de leur projet pour le territoire du projet.**

L'appel à projets pour cette part a été lancé fin 2015, pour un financement en 2016, via ULULE, la première plateforme de financement participatif en Europe. Elle est dédiée aux projets entrepreneuriaux, culturels et solidaires de développement du territoire de Haute-Durance. Pour chaque euro investi par les soutiens des projets retenus, RTE abondera d'un euro jusqu'à hauteur de 100 000 euros.

Les communes et les autres collectivités (Conseil départemental, Conseil régional...), associations, syndicats intercommunaux ou toutes chambres consulaires locales peuvent également apporter des compléments de financement aux projets supportés par le PAP.

### **6,9 M€ : le montant du PAP en Haute-Durance**

**6 000 000 € (87 %)** à la disposition des communes concernées par les nouvelles lignes aériennes

**800 000 € (11,5 %)** à la disposition des autres collectivités

**100 000 € (1,5 %)** à la disposition de tous les habitants pour le financement de projets participatifs

**Retombées économiques  
pour les communes concernées  
par les lignes aériennes**

		Plan d'accompagnement de projet (€)	Pylônes supprimés	Nouveaux pylônes	Bilan du nombre de pylônes	Evolution de la taxe sur les pylônes (€/an) <i>(La taxe concerne seulement les pylônes à 225 000 volts)</i>
<b>Pays de Serre-Ponçon</b>	Rousset	164 000	-9	9	0	+20 000
	Espinasses	248 000	-6	6	0	+13 000
	<b>S/total Com Com</b>	<b>412 000</b>	<b>-15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>+33 000</b>
<b>Vallée de l'Avance</b>	La Rochette	126 000	-7	7	0	+15 000
	La Batie Neuve	456 000	-21	28	+7	+62 000
	Chorges	842 000	-33	50	+17	+110 000
	<b>S/total Com Com</b>	<b>1 424 000</b>	<b>-61</b>	<b>85</b>	<b>+24</b>	<b>+187 000</b>
<b>Savoins - Serre Ponçon</b>	Prunières	216 000	-26	13	-13	+29 000
	Saint Apollinaire	290 000	-24	12	-12	+26 000
	Savines le Lac	256 000	-25	21	-4	+46 000
	Puy Saint Eusèbe	324 000	-16	19	+3	+42 000
	Puy Sanières	216 000	-28	14	-14	+31 000
	<b>S/total Com Com</b>	<b>1 302 000</b>	<b>-119</b>	<b>79</b>	<b>-40</b>	<b>+174 000</b>
<b>Embrunais</b>	Embrun	600 000	-56	46	-10	+101 000
	Saint André d'Embrun	29 000	-24	-	-24	-
	Chateauroux les Alpes	499 000	-50	25	-25	+55 000
	<b>S/total Com Com</b>	<b>1 128 000</b>	<b>-130</b>	<b>71</b>	<b>-59</b>	<b>+156 000</b>
<b>Guillestrois</b>	Saint Clément	92 000	-12	3	-9	+7 000
	Réotier	254 000	-24	13	-11	+29 000
	Saint Crépin	146 000	-17	9	-8	+20 000
	<b>S/total Com Com</b>	<b>492 000</b>	<b>-53</b>	<b>25</b>	<b>-28</b>	<b>+55 000</b>
<b>Pays des Ecrins</b>	Champcella	240 000	-31	14	-17	+31 000
	Freissinières	102 000	-8	5	-3	+11 000
	La Roche de Rame	66 000	-12	4	-8	+9 000
	Argentière	270 000	-27	22	-5	+20 000
	Saint Martin de Queyrières	498 000	-48	30	-18	-
	<b>S/total Com Com</b>	<b>1 176 000</b>	<b>-126</b>	<b>75</b>	<b>-51</b>	<b>+70 000</b>
<b>Briançonnais</b>	Villard Saint Pancrace	66 000	-7	6	-1	-
	<b>S/total Com Com</b>	<b>66 000</b>	<b>-7</b>	<b>6</b>	<b>-1</b>	<b>-</b>
<b>Autres communes bénéficiant de la suppression de pylônes</b>		-	<b>-159</b>	-	<b>-159</b>	-
<b>Total</b>		<b>6 000 000 €</b>	<b>-670</b>	<b>356</b>	<b>-314 pylônes</b>	<b>+675 000 €/an</b>



## LA RENOVATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA HAUTE-DURANCE

**RTE accompagne le développement de la Haute-Durance, en rénovant son réseau électrique. Ce programme, dont l'investissement représente 230 M€, permettra de garantir durablement la sécurité d'alimentation des Hautes-Alpes. Les travaux qui ont démarré en automne 2014 se poursuivront jusqu'en 2020.**

L'alimentation électrique de toute la vallée de la Durance au nord du lac de Serre-Ponçon repose essentiellement sur une ligne électrique âgée de plus de 80 ans. Seule artère électrique des Alpes du Sud, elle fait courir un risque de coupure d'électricité dès 2016. Compte tenu des besoins électriques actuels du territoire, cette ligne, qui relie le lac de Serre-Ponçon à la vallée de la Maurienne, atteint aujourd'hui les limites de ses capacités.

### Sécuriser l'alimentation électrique des Hautes-Alpes

Il s'agit donc pour RTE de garantir durablement la sécurité d'alimentation électrique non seulement des habitants de ce territoire, mais aussi des centaines de milliers de visiteurs qui viennent chaque année dans les Hautes-Alpes.

Le réseau rénové offrira également de nouvelles capacités d'accueil pour les projets locaux d'énergies renouvelables (photovoltaïque, micro-hydraulique...) et pourra contribuer au désenclavement numérique grâce à l'installation de 200 kilomètres de fibres optiques.

### Plus de 300 pylônes retirés du paysage

Cette vaste opération conduira in fine à doter la haute vallée de la Durance d'un réseau électrique rénové avec 100 kilomètres de nouvelles liaisons souterraines et 100 kilomètres de liaisons aériennes mieux insérées dans le territoire, à l'écart des centres bourgs. Plus de 600 foyers haut-alpins verront disparaître les pylônes situés à moins de 100 m de leur habitation.

Elle permettra le démontage de 200 kilomètres de liaisons aériennes surplombant de nombreuses zones d'habitat, ou situées aux abords de sites remarquables (lac de Serre-Ponçon, fort de Mont-Dauphin) et au passage des cols du Lautaret et du Galibier.

Globalement, ce sont plus de 300 pylônes qui disparaîtront des paysages des Hautes-Alpes, portant à 20% le taux de mise en souterrain du réseau public de transport dans ce département, au niveau de celui de l'Île-de-France et loin devant le taux moyen en PACA (6%).

### 30 M€ de retombées économiques locales

RTE a travaillé en étroite relation avec la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes pour que les différents chantiers qui constituent cette opération bénéficient pleinement à l'emploi local en favorisant la sous-traitance auprès des entreprises des Hautes-Alpes. Un comité de pilotage, sous l'autorité du préfet des Hautes-Alpes, veille au respect des engagements de RTE en termes de retombées économiques de ce projet pour l'économie locale. Fin septembre 2015, la CCI des Hautes-Alpes a évalué à près de 4 M€ les retombées économiques et sociales locales, pour le chantier Haute Durance. Elle les estime à 5 M€ pour la fin de l'année et à 30 M€ en 2021.

## **Préserver la faune et la flore**

Le programme Haute-Durance a fait l'objet d'études environnementales extrêmement poussées qui lui ont permis d'obtenir un avis favorable de la commission d'enquête et une Déclaration d'utilité publique.

Ainsi, la recherche progressive des fuseaux de passage puis des tracés de détail a permis d'éviter ou de réduire l'essentiel des effets potentiels de ce type de projet sur la faune et la flore. De nombreuses mesures de protection (balisage des espèces sensibles, réalisation des travaux uniquement à certaines périodes de l'année, suivi du chantier par un écologue) sont également été prises pour les milieux naturels pendant les travaux.

Un projet « Life Biodiversité », sous l'égide de la Commission Européenne, permettra d'aménager des habitats naturels à l'intérieur des couloirs de ligne. En effet, de nombreuses études ont montré que les couloirs de ligne pouvaient constituer des lieux favorables à la biodiversité par l'ouverture qu'ils constituaient au sein des massifs forestiers.

### **Le programme Haute-Durance**

- . 100 km de lignes aériennes en moins
- . Plus de 300 pylônes retirés du paysage
- . 100 km de nouvelles liaisons souterraines
- . 230 M€ d'investissement
- . 30 M€ de retombées économiques pour les Hautes-Alpes